



Probleme de caution,non rendu

Par **Barbet Elody**, le **27/07/2009** à **21:36**

Bonjour,

J'ai quitté mon ancien logement(particulier à particulier) le 13 mai 2009. J'ai tout remis en état (peintures sols...)mais mon propriétaire ne m'a toujours pas rendu ma caution qui s'élève a plus de 1500e donc pas négligeable. Je l'ai appelé a plusieurs reprises ,laissé des messages mais aucune réponses a ce jour. Je compte lui envoyé dés demain une lettre recommandé pour lui demander de me la rendre.

Combien de jours dois je attendre pour une réponse ?

Et aussi J'aurais aimé savoir quels recours ai je par la suite, s'il ne me répond pas ?

Merci de votre attention.